1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

| 1. | La | présente | demande | émane | du | réseau | : |
|----|----|----------|---------|-------|----|--------|---|
|----|----|----------|---------|-------|----|--------|---|

X (1) Communauté française

O (1) Libre confessionnel

0 (1) Provincial et communal

O (1) Libre non confessionnel

le 16 mes 2007

Identité du responsable pour le réseau : Jean STEENSELS, Président du Conseil de Coordination

Date et signature :

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

DECOUVERTE DES TECHNIQUES D'EXPRESSION EN ARTS PLASTIQUES

6100 40 UM 601 CODE DU DOMAINE CODE DE DE FORMATION (4) L'U.F. (3)

3. Finalités de l'unité de formation :

de ...1.... page(s) Reprises en annexe n° 1

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

X (1) Enseignement secondaire de : **X** (1) transition

O (1) qualification

du degré : X (1) inférieur

O (1) supérieur

O (1) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

| Pour le classeme | | é de formation de l'e périeur | nseignement |
|-----------------------|------|----------------------------------|----------------|
| Proposition de classe | ment | Classement du Cons | seil supérieur |
| Technique | 0 | Technique | 0 |
| Economique | 0 | Economique | 0 |
| Paramédical | 0 | Paramédical | 0 |
| Social | 0 | Social | 0 |
| Pédagogique | 0 | Pédagogique | 0 |
| Agricole | 0 | Agricole | 0 |

e de l'accord du Conseil érieur :

nature du Président du seil supérieur :

6. Caractère occupationnel: O (1) oui **X** (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n°

de1.... page(s)

(2)(2)

8. Programme du (des) cours :

Repris en annexe n°

de1.... page(s)

(2)

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n°

5 de1.... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n°

3

de1.... page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF: au 01/03/98

| Code de l'unité de formation : (3) | Code du domaine de formation : (4) | |
|------------------------------------|------------------------------------|--|
| 6/100 40 U/IX BY | 601 | |
| | | |

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum:

| 1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2) | Classement du(des) cours (2) (4) | (2) (5) | Nombre de périodes (2) |
|---|----------------------------------|-----------------------|------------------------|
| Arts graphiques - Utilisation des techniques sèc | | H H | 12 |
| Arts graphique – Utilisation des techniques fluid | | H | 12 |
| Expression manuelle | CS | H | 12 |
| Atelier | CS | H | 60 |
| 2. Part d'autonomie | AUTO | P | 24 |
| | | Total des périodes | 120 |

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE

PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

| Date: 11 6. 07 | Signature : J. LEONARD Administrateur pédagogique |
|-----------------|--|
| (2) A complétor | - Тантин |

- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T,-(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

D 8 BIS/UF: au 01/03/98

٧

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation permettra à l'étudiant de découvrir les particularités des différentes expressions artistiques à travers l'utilisation de techniques sèches, fluides et de l'expression manuelle.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. <u>Capacités</u>

L'étudiant sera capable :

en français,

- de lire et comprendre un message simple ;
- de produire oralement ou par écrit, un message simple et clair respectant les structures de phrases et les règles fondamentales d'orthographe;
- de reformuler le contenu d'un message tout en en préservant le sens ;
- de trouver une information par consultation d'ouvrages de référence ;
- d'utiliser directement et dans un même contexte une règle apprise, une méthode, un énoncé.

en mathématiques,

- d'effectuer des calculs simples sur base des quatre opérations fondamentales ;
- d'effectuer des mesures courantes avec des instruments usuels ;
- de citer et reconnaître les différentes formes géométriques courantes.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Le certificat d'études de base.

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU <u>LE REGROUPEMENT</u>

Pas de recommandations particulières.

PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

En Arts graphiques - Techniques sèches

En technologie

- d'analyser des techniques au niveau du visuel (observation) et du toucher;
- d'apprendre la nomenclature et un vocabulaire commun;
- de comprendre l'utilisation du matériel (support et matière) et des outils adéquats (nombre et format) en fonction du but technique à atteindre;
- de justifier ses choix de matériel(s) et d'outil(s);
- de découvrir le geste et le maintien de l'outil adéquat en sécurité;
- d'appréhender la méthode de travail de la technique présentée;
- de comprendre la mise en page, les proportions, la perspective.

En pratique

- de repérer et de définir les techniques et matériaux utilisés;
- d'utiliser une nomenclature et un vocabulaire commun;
- de choisir le matériel et les outils adéquats en fonction des buts à atteindre;
- de réaliser une mise en page simple et équilibrée;
- de respecter les proportions et la perspective;
- d'exécuter une réalisation personnelle d'après un modèle.

En Arts graphiques – Techniques fluides

En technologie

- d'analyser des techniques au niveau du visuel (observation) et du toucher;
- d'apprendre la nomenclature et un vocabulaire commun;
- de comprendre l'utilisation du matériel (support et matière) et des outils adéquats (nombre et format) en fonction du but technique à atteindre;
- de justifier ses choix de matériel(s) et d'outil(s);
- de découvrir le geste et le maintien de l'outil adéquat en sécurité;
- d'appréhender la méthode de travail de la technique présentée;
- de comprendre la mise en page, les proportions, la perspective.

En pratique

- de repérer et de définir les techniques et matériaux utilisés;
- d'utiliser une nomenclature et un vocabulaire commun;
- de choisir le matériel et les outils adéquats en fonction des buts à atteindre;
- de réaliser une mise en page simple et équilibrée;
- de respecter les proportions et la perspective;
- d'exécuter une réalisation personnelle d'après un modèle.

En expression manuelle

En technologie

- d'analyser des techniques au niveau du visuel (observation) et du toucher;
- d'apprendre le vocabulaire commun en relation avec la discipline choisie;
- de connaître l'origine des différents matériaux employés et leurs caractéristiques et la marche à suivre pour l'emploi de ces différents matériaux;
- de réfléchir aux différentes possibilités de réalisation suivant le matériau choisi.;
- de comprendre l'utilisation du matériel (support et matière) et des outils adéquats (nombre et format) en fonction du but technique à atteindre;
- de justifier ses choix de matériel(s), d'outil(s) et de matériaux;
- de découvrir le geste et le maintien de l'outil adéquat en sécurité;
- d'appréhender la méthode de travail de la technique présentée par démonstration ou cassette vidéo;
- de maîtriser les proportions.

En pratique

- de repérer et de définir les techniques et matériaux utilisés;
- d'utiliser une nomenclature et un vocabulaire commun;
- de choisir le matériel et les outils adéquats en fonction des buts à atteindre;
- de maîtriser les outils et les machines nécessaires dans le respect des consignes de sécurité;
- d'exécuter une réalisation simple et équilibrée;
- d'adapter les techniques décoratives ou de colorations;
- de respecter les proportions.

Remarque: peuvent être reprises sous l'appellation "Expression manuelle" des disciplines telles que la gravure, les travaux d'aiguilles (hors confection), sculpture, modelage, artisanats divers, etc.

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, dans les trois rubriques du programme, en respectant un sujet déterminé, les consignes données et les règles de sécurité, de mener à bien une réalisation simple.

Pour déterminer le degré de maîtrise il sera tenu compte:

- du soin apporté au travail;
- de la pertinence et de la justification des choix opérés;
- de l'excellence et de la régularité apportées à la réalisation du travail.

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience spécifique <u>d'au moins 3 ans</u> dans les matières enseignées.